

Tél : 01-60-43-88-50 Courriel Ce.0770449v@ac-creteil.fr	☒ Maternelle ☐ Elémentaire ☐ Primaire	☒ 1 ^{er} trimestre ☐ 2 ^{ème} trimestre ☐ 3 ^{ème} trimestre ☐ extraordinaire	Date Le 15/10/2021 De 19H à 20h
Directeur/trice	☒ Sophie Blot		
IEN ou son représentant	☐ Carole Ostan		
Enseignant(e)s de l'école	☒ Claire Pavaux		
Membres du RASED	☐	☐	
DDEN	☐ Jean-Michel Gras		
Parents élus	☒ Floriane Dorléans ☒ Sophie Bourg ☒ Arnaud Alberici	☐ ☐ ☐	
Le maire ou son représentant	☒ Christine Gibert		
Conseiller municipal	☐		
Autres membres invités	☒ Fred Cry ☒ Marie Louis		
<u>Absent(es)</u>	<u>Absent(es) excusé(es)</u> ☒ Carole Ostan ☒ Laetitia Herse	☒ Laetitia Cortès ☒ Manuela Da Silva ☒ Jean-Michel Gras	

Président(e) de séance : Sophie Blot	Secrétaire de séance : Claire Pavaux
--------------------------------------	--------------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école

1. Présentation des membres du conseil d'école et des résultats des élections des parents d'élèves,
2. Organisation pédagogique de l'école : effectifs, classes, enseignants,
3. Vote du règlement intérieur de l'école (envoi au préalable),
4. Sécurité et hygiène : bilan de l'exercice incendie n°1
5. Présentation des orientations du projet d'école,
6. Activités périscolaires : garderie, cantine,
7. Coopérative,
8. Sorties et projets,
9. Dates et horaires des prochains conseils d'école,
10. Questions des parents (transmises au plus tard le mardi 12 novembre).

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

1) Présentation des membres du conseil d'école et des résultats des élections

- **L'équipe enseignante :**

Sophie Blot, directrice de l'école et enseignante des PS-GS,

Claire Pavaux, enseignante des MS-GS arrivant sur l'école (mais étant auparavant à l'école de Jablines).

- **La collectivité :**

Mme GIBERT (Maire de Lesches et Présidente du RPI),

Mme CRY, Mme LOUIS (ATSEM) et Mme DA SILVA (responsable de la cantine).

- **Les élections des parents d'élèves**

La commission électorale s'est réunie fin septembre afin de préparer les élections des parents d'élèves pour l'année 2021/2022.

Les élections se sont déroulées exclusivement par correspondance, comme cela avait été fait les deux années précédentes (décision du conseil d'école extraordinaire du 20/09/2019).

Rappel des résultats :

90 inscrits

56 votants

4 blancs ou nuls

Donc nombre de suffrage exprimé : 52

- **Les parents d'élèves :**

Mme Floriane DORLEANS (titulaire)

Mme Sophie BOURG (titulaire)

Mme Emeline BEULQUE (suppléante)

M. Arnaud ALBERICI (suppléant)

Pour rappel, les parents sont élus jusqu'à la tenue des prochaines élections, donc mi-octobre 2022.

2) Organisation pédagogique de l'école : effectifs, classes, enseignants

46 élèves au total répartis de la manière suivante :

➤ 18 PS

➤ 12 MS

➤ 16 GS

Donc un total de 46 élèves.

L'année dernière à cette même période 48 élèves étaient inscrits à l'école

Répartition des classes :

- PS-GS= 24 élèves (8 PS, 16 GS) : Classe de Sophie BLOT,

- PS-MS= 22 élèves (10 PS, 12 MS) : Classe de Claire PAVAUX (une inscription de MS était prévue mi-septembre),

3) Règlement intérieur

L'envoi a été fait au préalable.

Après la validation du présent conseil d'école, le règlement intérieur et la charte seront consultables sur le site internet des deux mairies (Lesches et Jablines).

Cette année, les écoles n'ont pas reçu de modification concernant le règlement intérieur départemental. Par conséquent aucune modification n'a été apportée, à l'exception de la date et du nom de l'enseignante.

Le Règlement intérieur de l'école est donc **votée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.**

La charte du parent accompagnateur n'est pas modifiée, elle est donc maintenue et **votée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.**

RAPPEL : il est important de respecter les heures d'ouvertures de l'école, attention une fois les portes fermées, les parents seront contraints de déposer les enfants à 11h50.

RAPPEL : les enfants ne peuvent pas arriver à l'école avec le petit-déjeuner à la main ou des bonbons dans la bouche, dans ce cas, les parents se mettront sur le côté en attendant que la bouche de l'enfant soit vide.

4) Sécurité et hygiène :

- **Bilan de l'exercice incendie n°1 : 14/10**

Les élèves sont regroupés dans le fond de la cour.

Le plan d'évacuation a été délivré par la mairie et accroché dans les deux classes et la cantine.

- **Exercices attentat-intrusion /mise en sureté**
- Deux exercices incendies seront réalisés dont 1 avant les vacances de la Toussaint,
- Un exercice de mise en sureté (PPMS) portera sur le thème de l'intrusion-attentat sera organisé avant les congés de Noël,
- Un exercice de mise en sureté (PPMS) qui répondra aux problématiques locales (inondation, risque chimique....),

Nous sommes niveau « sécurité renforcée -Risque attentat », ce qui se traduit par :

- affichage de l'infographie « Vigipirate Sécurité renforcée risque attentat » à l'entrée des établissements scolaires,
- les contrôles de l'accès des personnes à l'entrée des établissements d'enseignement stricts et tout mouvement ou présence suspects à l'entrée ou aux abords doivent être surveillés en permanence via le 17,
- contrôle des sacs à l'entrée (systématique ou aléatoire) de toute personne pénétrant dans l'établissement (élèves comme adultes),
- contrôle et relevé d'identité des personnes extérieures de façon systématique,
- signaler aux forces de l'ordre tout individu, véhicule ou objet suspect aux abords de l'intérieur du site,
- éviter tout attroupement d'élèves ou d'adultes devant les établissements,

Protocole sanitaire :

Le département de la Seine-et-Marne passe, à compter de lundi 18 octobre, au niveau 1 (vert) du protocole sanitaire.

Dans ce cadre :

- le port du masque en intérieur n'est plus obligatoire pour les élèves du 1er degré. Il reste obligatoire, en intérieur, pour les élèves scolarisés en collège et en lycée, ainsi que pour l'ensemble des personnels sur tous les niveaux scolaires (1er et 2d degrés)
- les regroupements importants doivent être limités
- il n'y a pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives.
- le contact-tracing est inchangé

5) Présentation des orientations du projet d'école

Pour rappel, le projet d'école comptait 3 orientations :

- **Progresser de la trace vers l'écriture**
- **S'entraîner à la résolution de problèmes**
- **Devenir élève et citoyen**

Nous n'avons pas de directives pour en rédiger un nouveau et sommes donc en attente.

6) Activités périscolaires : garderie, cantine

Intervention de la mairie de Lesches :

Travaux : Durant les vacances de novembre, un film occultant sera posé sur les fenêtres de la garderie.

Bus scolaire : recherche d'un(e) accompagnateur(trice) pour le bus à partir du 8 novembre.

Païement en ligne : si le délai est dépassé, blocage au niveau du paiement. Les parents concernés peuvent se rendre en mairie pour régler leur facture.

Festivités : 7 décembre, gouter de Noël à la garderie.

7) Coopérative

Bilan de la coopérative scolaire 2020/2021

Reste : 856,04€

Prévision pour 2021/2022

Recettes : (dons) : 995€

Dépenses prévues :

- 19/10 : Atelier planchette de bois

DEVIS: 395€

- 17/03 : Animation légo

DEVIS: 435€ Ecole

→ 835€

- Achats de petits matériels : 62,40€
- Achats de jeux pédagogiques : 254,84€ (financement des bout'de chou)

Nous remercions chaleureusement les parents, cette année encore, pour leur participation.

8) Sorties, projets et évènement

- **Octobre** : Atelier planchette de bois
- **Novembre** : matinée marrons/glands
- **8/11** : photographie
- **Décembre** : spectacle de Noël à Lesches
- **Décembre** : venue du père Noël
- **Janvier** : lettre de bonne année
- **Mars** : Animation légo
- **Avril** : journée déguisée
- **Juin** : matinée vélo, journée préhistoire (financement RPI), journée sportive

- **KERMESSE** : la kermesse pourra être organisée par **les parents d'élèves** en fonction **du contexte sanitaire**.
- Spectacle de fin d'année à Lesches : nous ne communiquons pas sur l'évènement, car cela dépendra de la situation sanitaire.
- Sortie de fin d'année : nous n'avons pas prévu de sortie en raison du contexte sanitaire et avons demandé au RPI de financer un intervenant à la place du car.

- **Projets**
 - Musique : L'intervenante en musique revient à partir de janvier
Cette intervention est financée par Marne et Gondoire et le RPI de Lesches-Jablins,
 - Les incorruptibles : l'école envisage de s'inscrire (financement par RPI ou mairie).
 - Deux composteurs ont été installés l'année dernière, un 3^{ème} bac est prévu mi-novembre.

9) Dates et horaires des prochains conseils d'école

11/03/2022 : 2^{ème} Conseil d'école à 19h

21/06/2022 : 3^{ème} Conseil d'école à 19h

10) Questions des parents

Est-il envisageable que le carnaval initialement prévu en semaine soit déplacé un week-end afin que les parents des élèves puissent y assister (en respectant les mesures sanitaires applicables à la date du carnaval) ?

Pour des raisons de responsabilité, le défilé se fera sur un temps scolaire.

Remarques des parents :

L'ensemble des parents remercie l'équipe éducative pour ce nouvel élan (blogs de classe, interventions dans l'école, sortie en forêt, carnaval, semaine du goût,...).

L'ensemble des parents rappelle à l'équipe pédagogique qu'il reste disponible afin d'aider les enseignantes dans la réalisation de leurs projets (aides et demandes de financement, manuellement ou par leur présence).

Réponse de l'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique étant soudée et solidaire, les projets se font en concertation totale et avec une implication de chacun. Par rapport à l'année dernière une intervention supplémentaire est prévue afin de compenser la sortie de fin d'année.